



Résultats annuels 2019 et perspectives

Ormes, le 31 mars 2020

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 25 mars 2020 a arrêté les comptes annuels de l'exercice.

En M€	2019	2018
Chiffre d'affaires	11,6	19,2
Autres produits d'exploitation	4,7	1,6
Achats consommés	(1,6)	(6,9)
Charges de personnel	(8,5)	(7,5)
Autres charges d'exploitation	(5,5)	(5)
Impôts et taxes	(0,2)	(0,3)
Dotations aux amorts. et provisions	(0,9)	(1)
Résultat d'exploitation	(0,4)	0,1
Résultat financier	0,1	0,7
Résultat courant avant impôts	(0,3)	0,8
Résultat exceptionnel	(0,1)	-
Impôts sur les bénéfices	0,6	(0,2)
Part revenant aux minoritaires	-	-
Résultat net Groupe	0,15	0,59

Un exercice qui démontre la résilience du groupe VERGNET

Confronté à une baisse de chiffre d'affaires importante (11,6 M€, soit -39,7%) du fait du décalage des deux contrats signés les plus importants pour 2019 (Nouvelle-Calédonie et Antigua), décalages indépendants du travail du Groupe, VERGNET a fait la preuve, en 2019, d'une remarquable résilience.

Dans ce contexte compliqué, le Groupe dégage, pour la deuxième année consécutive, un résultat légèrement positif (+0,15M€).

Le Groupe a, en outre, fait face à cette situation sans aucun recours à des concours financiers externes. Ces résultats sont la preuve d'un vrai retour à la profitabilité, qui a fortement abaissé le point mort de l'entreprise, et ce d'autant que le Groupe a engagé des dépenses importantes pour la gestion de trois contentieux lourds antérieurs à la reprise de la Société.

Le Groupe dispose maintenant d'un bilan remarquable : fonds propres de plus de 5 M€, endettement financier quasi nul. Sa trésorerie, si elle a été sollicitée en 2019, a tenu malgré les conditions de chiffre d'affaires creusé ; il n'a pas été nécessaire de faire appel à de nouveaux concours financiers externes en 2019. Début 2020, ARUM Industries a conforté le bilan par un apport en compte-courant de 200 k€.

L'année 2019 a été marquée, en outre, par divers éléments positifs :

- La reprise par BPI Assurance Export, d'une ligne de garantie de près de 1,5 M€. La reconstitution d'un pool bancaire de garanties, actuellement en cours, devrait en être facilitée.
- Le maintien d'un carnet de commandes d'un niveau élevé, plus de 30 M€, avec notamment le contrat de travaux supplémentaires signé au Tchad.
- Les premiers succès de la politique de responsabilisation des filiales, avec la signature des contrats locaux, en particulier chez VERGNET Pacific.
- Le renouvellement du contrat avec le fabricant chinois d'éoliennes haute puissance SINOVEL, qui complète la gamme des machines proposée par VERGNET.
- La mise en œuvre du plan d'attribution d'actions gratuites à l'ensemble des collaborateurs, afin d'associer chacun d'entre eux à la réussite du Groupe et de conforter leur motivation au service de VERGNET.

Des perspectives favorables pour les années à venir

Les conséquences de l'épidémie de coronavirus plongent évidemment l'année 2020 dans l'incertitude. Si celle-ci n'est pas d'une trop longue durée, le Groupe devrait ne pas en être trop affecté sur le plan de la production, aujourd'hui totalement arrêtée par les règles du confinement. Hors production et services commerciaux, le Groupe fonctionne normalement en télétravail. Mais une conséquence de l'épidémie risque d'être les difficultés de paiement de clients dépendants de la vente de pétrole pour les règlements en devises ; le prix du pétrole a, en un mois, été divisé par deux.

Hormis cette incertitude majeure, l'exercice 2020 se présente sous les meilleurs auspices :

- Les procédures administratives ayant été purgées par notre client ENGIE en Nouvelle-Calédonie, l'exécution du contrat Prony 1 et 2 de « repowering » (remplacement des nacelles) de 30 éoliennes VERGNET démarre. Les délais de l'année 2019 auront donc constitué un simple décalage. On rappellera que VERGNET a installé, entre 2000 et 2010, quelques 130 éoliennes anticycloniques en Nouvelle-Calédonie, exploitées par le Groupe ENGIE.
- Pour le contrat d'Antigua et Barbuda, lui aussi décalé en 2019, notre client ayant procédé à de nombreux changements dans le projet, une négociation doit avoir lieu avant tout redémarrage.
- Le carnet de commandes va encore s'étoffer par la signature du contrat d'installation d'une centrale hybride à Agadez (Niger) dont VERGNET a remporté, en janvier 2020, l'appel d'offres contre six concurrents français et internationaux, en groupement avec le groupe indien STERLING et WILSON.
- VERGNET est de plus en plus sollicité d'entrer dans des projets incluant l'exploitation des installations. Cet axe stratégique est donc maintenant d'actualité.

Au total, c'est un chiffre d'affaires de plus de 30 M€ que le Groupe visait, avant la crise du COVID-19, avec un résultat d'exploitation supérieur à 2,5 M€ ; ces tendances en progression, tant de chiffre d'affaires que de résultat d'exploitation, devant encore s'accroître en 2021. Selon la durée et les conditions de sortie de l'épidémie, le Groupe reverra ses prévisions. Si sa trésorerie le nécessitait, compte tenu de certains impayés, il recourra au plan gouvernemental de soutien à l'économie.

*

A propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a installé plus de 900 éoliennes et 365 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 40 pays et regroupe 130 collaborateurs en 10 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007.

Contacts

Groupe Vergnet

Président Directeur Général
Patrick WERNER
Tél : 02 38 52 59 98
p.werner@vergnet.fr

Actifin

Relations Analystes/ Investisseurs
Ghislaine GASPARETTO
Tél : 01 56 88 11 11
gasparetto@actifin.fr